

**Discours de**  
**S.E. Mme Leela Devi DOOKUN-LUCHOOMUN**  
**Ministre de l'Éducation et des Ressources humaines, de l'Enseignement supérieur et de la**  
**Recherche scientifique**  
**à l'occasion de la**  
**Cérémonie d'ouverture du lancement du**  
**Pôle de qualité inter-pays sur le développement de la petite enfance**

**CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE RÉGIONALE SUR L'ÉDUCATION POST-2015 EN AFRIQUE**  
**SUBSAHARIENNE**

Lieu : Kigali, Rwanda

9-11 février 2015

---

Monsieur le ministre du Rwanda,

Messieurs et mesdames les ministres,

Mme Anne Ndong-Jatta, UNESCO Dakar et présidente du Groupe de travail de l'ADEA sur le DPE

Mme Oley Dibba Wadda, secrétaire exécutive, ADEA

Distingués représentants des pays d'Afrique subsaharienne

Représentants des partenaires du développement et des ONG locales

Membres de la presse

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

C'est un grand honneur d'intervenir devant vous aujourd'hui au nom de mon pays alors que nous nous apprêtons à lancer officiellement le Pôle de qualité inter-pays sur le développement de la petite enfance.

Maurice défend ardemment le Développement de la petite enfance, lorsqu'il est mis en œuvre de manière à ce qu'il porte des fruits. Notre but est d'assurer « Une république digne des enfants ». Permettez-moi de parler un peu de ce que j'entends par là. Nous avons adopté les protocoles internationaux qui protègent et font la promotion des droits et du développement des enfants, parmi lesquels la Convention relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine des droits de l'enfant. Plus important, nous avons mis en place des instruments nationaux qui appliquent ces

protocoles et garantissent le bien-être de nos jeunes comme l'Unité pour le développement de l'enfant.

Reconnaissant le fait que les premières années de l'enfant jettent les bases de tous les apprentissages ultérieurs et de la participation à la société, nous avons lancé de nombreuses autres initiatives. Notre politique intégrée de l'enfance a été élaborée en collaboration avec tous les ministères concernés, y compris le ministère des Finances. L'Autorité de la protection infantile dont le mandat relève du ministère de l'Éducation et des Ressources humaines existe depuis 2007. Cette instance est chargée de fournir un enseignement préscolaire de qualité. Le Bureau d'accréditation de la protection infantile met en œuvre un système basé sur les principes et normes établis pour une protection infantile de qualité, notamment la santé et la nutrition. Depuis juin 2003, le *Mauritius Institute of Education*, conjointement avec le *Mauritius College of the Air*, dirige un programme de formation à distance sur le DPE des 0-5 ans destiné aux animateurs des centres d'accueil de jour avec les enseignants du préscolaire. Nous nous efforçons également d'actualiser nos programmes scolaires.

Toutes ces initiatives et de nombreuses autres combinées ont permis d'atteindre un taux net de scolarisation préscolaire de 98,3 à travers un système d'écoles maternelles publiques gratuites et de transferts d'espèces aux écoles privées pour chaque enfant inscrit. La protection de la petite enfance est une priorité dans le cadre du système public de santé gratuit qui comprend les services essentiels de santé et de nutrition nécessaires pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Si nous sommes fiers de nos réalisations et continuons de progresser, nous savons que ces réussites ne seront complètes que lorsque la région pourra parler d'une seule voix sur les questions touchant au DPE. Avec un TBS combiné de 18 pour cent, l'Afrique subsaharienne est en retard sur le reste du monde en matière d'Éducation et de protection de la petite enfance. La malnutrition est très répandue : 32 pour cent des jeunes souffrant de malnutrition viennent de cette région. Assurer le développement du continent sera beaucoup plus difficile si nous ne relevons pas **ensemble** aujourd'hui le défi de préparer nos enfants pour le futur.

Le gouvernement de Maurice a répondu à l'invitation de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique d'héberger un Pôle de qualité inter-pays, ou PQIP, sur cette question très pertinente. Ayant déjà été impliqué dans la défense d'un programme collaboratif Nord/Sud-Sud/Sud depuis la Biennale 2006 de l'ADEA, et ayant transformé la nation en Pôle de connaissances et Centre d'excellence sur l'Éducation et la protection de la petite enfance, nous pensons pouvoir jouer un rôle de catalyseur pour promouvoir et soutenir le DPE à l'échelle continentale. L'initiative Maurice-Afrique (IMA) sur le DPE déjà en place a renforcé les capacités des deux institutions et des professionnels dans le domaine de l'EPPE. Ceci a été réalisé grâce à des processus de suivi et d'évaluation appropriés ainsi que par le développement de Pôles de connaissances qui fournissent des données factuelles pour le dialogue politique et le développement. Compte tenu de la relation qui existe entre Maurice et l'ADEA et la fonction de catalyseur des Pôles de qualité inter-pays, héberger le PQIP sur le DPE était de toute évidence l'étape suivante.

Pour ceux d'entre vous qui ne le sauraient pas, les Pôles de qualité inter-pays servent d'agents pour l'accumulation d'informations sur les expériences éducatives novatrices en Afrique. Ils rassemblent des représentants des ministères de l'Éducation de différents pays pour aborder des questions désignées comme des priorités nationales déjà incluses dans des programmes actuels. Ce faisant, un

réseau de discussion et de partage est créé et une approche de résolution des problèmes en commun est adoptée. Ces réseaux sont soutenus par une ou plusieurs institutions nationales et/ou régionales spécialisées alliées avec un partenaire stratégique comme un groupe de travail de l'ADEA ou une institution internationale spécialisée. Notre travail à Maurice sera de diriger le PQIP en apportant un secrétariat, des ressources humaines et en assurant la coordination. Je tiens cependant à faire remarquer qu'un PQIP ne peut réussir que par des efforts concertés de la part de **toutes** ses parties prenantes. Je demande maintenant aux différents ministres de l'Éducation présents, et à travers eux à leur gouvernement, et à tous les partenaires de l'éducation travaillant dans le DPE de soutenir les activités du Pôle de qualité inter-pays sur le développement de la petite enfance, pour appuyer son développement à tous les niveaux. De nouvelles idées, des ressources et de la bonne volonté sont nécessaires si nous voulons que cette initiative augmente la visibilité du DPE, contribue au bien-être des enfants africains et à terme stimule la région pour gravir de nouveaux sommets.

Distingués invités, les enfants d'Afrique comptent sur nous pour assurer leur avenir. Nous ne pouvons plus attendre. Tout enfant qui perd la vie à cause d'une maladie qui aurait pu être évité, tout enfant qui est privé de la possibilité de s'instruire, tout jeune qui ne peut pas participer pleinement au monde du travail relève de notre responsabilité. Il est en notre pouvoir de façonner leurs destinées et de changer l'histoire de l'Afrique. Maurice est prêt à relever ce défi, comme le montre le lancement de ce PQIP, et je crois que le reste de l'Afrique l'est aussi. Permettez-moi de conclure en disant que je suis fière de participer à cet événement historique. J'espère qu'un jour nous pourrions nous retourner sur cet événement et le considérer comme un tournant décisif dans la vie de l'enfant africain. J'espère également célébrer avec vous les réussites encore plus grandes qui, j'en suis convaincue, naitront de cette initiative.

Mesdames et Messieurs, joignez-vous à moi pour célébrer cet événement mémorable alors que je procède officiellement au lancement du Pôle de qualité inter-pays sur le développement de la petite enfance.

Merci.